

eau en Seine-et-Marne

EAU POTABLE, OBSERVATOIRE DE L'EAU

ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE DES CAPTAGES ET RÉSERVOIRS EN SEINE-ET-MARNE



*Captage d'alimentation en eau potable de
Beaumont-du-Gâtinais © Laurence VIE*

L'alimentation en eau potable des Seine-et-Marnais est assurée, pour plus des trois quarts, par des captages d'eau souterraine. Avant distribution dans le réseau d'alimentation en eau potable, cette eau est stockée dans l'un des 511 réservoirs (châteaux d'eau ou cuves de stockage) du département.



Créé le: 25/06/2019

L'Observatoire départemental de l'eau a réalisé un état des lieux de ces captages et réservoirs afin de déterminer la vulnérabilité de ce patrimoine et proposer des actions à mener pour garantir un état de fonctionnement optimal de ces ouvrages, essentiels pour l'alimentation en eau potable des Seine-et-Marnais.

Etudes des captages et réservoirs d'alimentation en eau potable



OBSERVATOIRE
D É P A R T E M E N T A L



©DÉPARTEMENT 77

Cette étude a été réalisée sur les 245 captages publics d'eau souterraine et sur les 511 réservoirs de stockage alimentant en eau potable les Seine-et-Marnais.

Sources de données



Périmètre de protection d'un captage
d'alimentation en eau potable (Beaumont-du-
Gâtinais)
©LAURENCE VIÉ/SEPOMA/CD77

Pour les captages, les données concernant les caractéristiques des ouvrages et les procédures administratives ont été collectées auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS (Agence Régionale de Santé)), ainsi que sur la base de recensement des forages du Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Par ailleurs, de nombreux documents du Département et de la Direction Départementale des Territoires ont été consultés. Les maitres d'ouvrage et délégués ont également été questionnés sur les opérations de maintenance, diagnostics et travaux en plus de l'analyse de l'ensemble des rapports annuels des services publics de l'eau.

Pour les réservoirs, les informations proviennent des données du suivi annuel réalisé pour l'établissement des bilans de l'Observatoire départemental de l'eau ainsi que des maitres d'ouvrages, de leurs exploitants et de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

L'analyse des données



Château d'eau de Tousson
©LAURENCE VIÉ/SEPOMA/CD77

L'analyse des données fait notamment ressortir un parc de captages vieillissants avec le constat d'un manque de diagnostic régulier et systématique des ouvrages comme préconisé par la réglementation (arrêté du 11 septembre 2003 fixant les prescriptions générales applicables au forage d'eau souterraine). Toutefois, il faut préciser que ces dix dernières années le nombre d'investigations sur les captages a fortement augmenté dans le cadre du Plan Départemental de l'Eau et des études préalables à la délimitation des périmètres de protection de ces captages.

Pour les réservoirs, l'analyse fait état d'un parc composé principalement de châteaux d'eau allant de pair avec le paysage en plaine de la Seine-et-Marne. Les ouvrages sont vieillissants avec un nombre important n'ayant pas été réhabilités durant les 20 dernières années. Il a aussi été constaté que les nettoyages annuels (réglementaires) des cuves ne sont pas toujours effectués et que les réservoirs au sol sont le moins souvent concernés par une étude diagnostic ou une réhabilitation. Suite à une prise de conscience et à une sensibilisation grandissante, la tendance sur le territoire est cependant à la hausse concernant les travaux de réhabilitation.

Chiffres clés

Captages d'eau souterraine

- 176 captages mis en service depuis plus de 30 ans et 95 depuis plus de 50 ans,
- Le diagnostic décennal des ouvrages n'est pas réalisé : la moitié des ouvrages n'a pas fait l'objet d'une inspection vidéo et n'est pas équipée de sonde de niveau,
- 140 captages ont bénéficié d'un arrêté de protection, d'une étude ou d'une inspection vidéo entre 2007 et 2017.

Réservoirs

- La moyenne d'âge des ouvrages sur le territoire est de 69 ans

La moyenne de stockage en territoire rural est de 520 m³ et en territoire urbain de 2 675 m³.

Évaluation de la vulnérabilité des ouvrages

La vulnérabilité des 245 captages a été évaluée par pondération sur la base de 2 critères. Le premier critère correspond à l'évaluation de l'état structurel de l'ouvrage, le second au degré de connaissance de l'état et du fonctionnement de ce dernier.

Pour les réservoirs, une analyse statistique a été menée selon plusieurs critères relatifs à l'état des ouvrages pour estimer leur vulnérabilité quant à des dégradations sur leur génie civil.

Bilan de cette évaluation :

- Sur les 245 captages recensés, 56 % sont évalués en vulnérabilité critique ou forte sur la base des critères âge, état et connaissance de l'ouvrage
- Sur les 511 ouvrages recensés, plus de 140, répartis sur 125 communes, présentent des vulnérabilités fortes par rapport à l'enjeu de la réhabilitation

Préconisations et estimation des coûts des travaux

Il est essentiel pour la production d'eau potable d'entretenir et maintenir en bon état ces ouvrages et de surveiller les premiers signes annonciateurs d'une défaillance majeure, qui pourrait entraîner un arrêt de l'approvisionnement en eau potable. Des préconisations sur la base de l'arrêté du 11 septembre 2003 pour la surveillance et la maintenance des forages sont ainsi présentées dans cet observatoire ainsi qu'une estimation des coûts pour les opérations de diagnostic et travaux à réaliser.

PUBLICATIONS



ASSAINISSEMENT PATRIMOINE

Rapport 2018 - Etat des lieux du patrimoine des captages et réservoirs



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 6.35

MO



Guide d'application de l'arrêté interministériel du 11 septembre 2003 PDF - 2.45 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/guideapplication_arreteinterministeriel_11septembre2003.pdf)